

« Quelle PAC pour quels emplois ? »

*par Jean Claude Diebolt
22 octobre 2007*

En partenariat avec la CFDT, par une convention qui nous engage à réaliser cette étude (inscrite au programme de l'IRES : Institut de Recherches en Etudes Sociales), nous entreprenons ce travail portant sur la question : « Quelle PAC pour quels emplois ? ».

Une approche préliminaire a mobilisé les 23 sources documentaires par lesquelles nous alimentons la base de données de notre Centre d'analyse, afin d'inventorier les informations sur la PAC qui a été réformée à partir de 2002. Simultanément, nous nous sommes appuyés sur une publication de la CFDT (dossier « La PAC, vers une agriculture durable », dans la Revue de la CFDT, N° 76, mars-avril 2006), pour en dégager 30 points à interroger, répartis en 3 axes à confronter entre eux : environnemental, social, territorial.

Sur les 30 points de ces 3 axes, nos travaux sur une vingtaine de filières sont menés par une équipe de 10 chercheurs et consultants, sous forme d'enquêtes, transcrites en fiches et en dossiers : voir les documents de démonstration dans l'offre de Cheminements. Ils se proposent d'aboutir à des regroupements sur des bilans et des revendications émanant d'acteurs de terrain, d'organismes et d'instances d'accompagnement.

Sur chacun des 3 axes, le traitement des points répond à un double objectif :

- d'une part, soumettre les mesures décidées ou prévues par l'adoption d'une nouvelle PAC en 2002, à un examen critique de leurs impacts : sur le climat, l'eau, la santé publique, le maintien d'une biodiversité en ressources végétales et animales, l'état des sols, la préservation et l'entretien de paysages et sites, la qualité des produits alimentaires. Tous ces enjeux sont resitués dans des cadres qui en conditionnent le devenir : l'organisation des distributions, les répartitions des aides provenant de l'Europe. Le diagnostic qui en résulte sur le modèle productif en place, est confronté à des possibilités de transformation, d'alternatives, qui font scénariser les transitions d'emplois industriels à reconvertir ainsi que les gisements méconnus de créations appartenant à une économie solidaire.
- d'autre part, recueillir des témoignages et fournir des données, des études de cas, à partir de quoi établir un récapitulatif des revendications portées par un maximum de structures, de responsables, de citoyens concernés et engagés, qui interviennent économiquement, socialement, culturellement.